

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 44

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Cécile AUDET pouvoir à Charles-André DUBREUIL, Odile VIGNAL pouvoir à Marion BARRAUD, Estelle BRUANT pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Alparslan COSKUN pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

M. Diego LANDIVAR étant absent, le pouvoir donné par Mme Marianne MAXIMI n'a pu être pris en compte.

M. Jean-Pierre BRENAS arrive après le vote de la question n°1.

M. Jérôme AUSLENDER arrive pendant le diaporama de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Grégory BERNARD).

Rapport N° 44
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le crédit disponible au Budget Primitif 2022 en vue de l'octroi de subventions exceptionnelles à des associations culturelles s'élève à 13 400 €.

L'EXCENTRALE

Depuis quatre ans, l'Excentrale, ou ex-Auvergne Imaginée, a élu domicile dans le quartier Saint-Alyre, fort de son potentiel d'éducation populaire et de convivialité, et investit régulièrement la Petite Gaillarde, les Augustes, le Lieu-Dit et la place Saint-Eutrope.

Après cinq éditions des Insulaires en 2019 et une première Fête des Vendanges en 2020, l'événement rebaptisé l'Eutropique du Concert le 30 septembre 2021 a su trouver son format et traduire l'ambition de la compagnie en réunissant 200 personnes place Saint-Eutrope pour une soirée sous le signe des vendanges et de l'improvisation.

Fort de ce succès grandissant, elle souhaite renouveler l'événement en le déplaçant place Abbé Daupeyroux, le samedi 1er Octobre prochain.

Au cours de la journée, la compagnie proposera deux visites sonores du quartier, convoquant les témoignages et paysages sonores captés au cours de leurs résidences, mis en relief par les improvisations conçues pour les espaces encore en friche du Lieu-Dit.

Le soir, trois concerts seront proposés de 18h à 22h :

- le duo de musique improvisée et reconstruite Tarzan & Tarzan au sein de l'église Saint-Eutrope,
- le spectacle Batalh ! et son portique de cloches d'élevage sur le parvis
- un concert amplifié de Ramdam Fatal sur une scène en face des portes de l'église.

L'événement est gratuit. Buvette et petite restauration seront proposées en collaboration avec le comité de quartier.

Pour ce faire, l'association sollicite une aide financière de 3000 euros et une aide matérielle (prêt de 50 chaises et arrêté de circulation) de la part de la ville, comme accordées depuis 2020.

Budget prévisionnel : 6 858 €

Subvention allouée en 2021 : 3 000 €

Subvention sollicitée : 3 000 €

Subvention proposée : 3 000 €

ZAOUM

L'association ZAOUM proposera à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, du 16 au 18 septembre prochain, une "découverte-exploration" du quartier Fontgiève. Plusieurs événements éphémères, créations plastiques, installations, performances, créations graphiques, création de signalétique, ateliers d'écriture, lectures, créations sonores et radiophoniques autour de l'archéologie, la vie et l'histoire des lieux.

Seront mis en avant les détours des eaux souterraines et le cours de la Tiretaine dans le sol du quartier, le thermalisme passé, les trois Fontaines pétrifiantes, le Pont naturel, les puits, les fontaines, les sources à travers des manifestations artistiques tout public gratuites ponctuant un parcours parsemé de lieux témoins, d'interventions artistiques et d'ateliers participatifs ouverts.

La médiation visera à sensibiliser le public aux questions environnementales liées à l'eau, son histoire et ses spécificités dans ce quartier riche en lieux d'enseignement, d'éducation populaire, en lieux hospitaliers et d'hospitalité.

En partant des enquêtes du collectif ZAOUUM sur la présence des eaux, l'auteur, metteur en scène et performeur Julien Daillère proposera une visite thématique au public présent mais aussi à distance, par l'intermédiaire d'une conférence téléphonique.

Une visite complétée d'un jeu sera proposée au public, invité à déjouer le vrai du faux sous forme de quiz.

Fanny Travaglino, chorégraphe, improvisera une danse déambulatoire, dans l'espace du quartier, basée sur une cartographie de l'eau. En partenariat avec l'association les Petits Débrouillards, à partir d'une « cartographie participative » des points d'eau, seront organisés des ateliers de lectures-écritures avec création de poèmes orientés (Rhumbs) ou géolocalisés.

L'accompagnement par Théo Poulet consistera en la conception d'un parcours sonore et aquatique.

Budget prévisionnel : 14 400 €

Subvention sollicitée : 3 000 €

Subvention proposée : 2 000 €.

CENTRE REGIONAL D'ART DRAMATIQUE DE CLERMONT-FERRAND (CRAD)

Le Centre Régional d'Art Dramatique est une association de théâtre amateur clermontoise créée en 1951 par Magdeleine Berubet, actrice et dramaturge clermontoise.

Le CRAD propose des formations aux techniques de jeu d'acteur et de la scène, des cours de mise en scène ainsi que des représentations de théâtre et de poésie ou des lectures improvisées.

Son répertoire est vaste, du classique au théâtre contemporain.

Une de ses pièces « Verflugbar » a été sélectionnée pour représenter l'Auvergne au Festival National du Théâtre Amateur de St Cyr-sur-Loire qui se déroulera du 20 octobre au 5 novembre 2022.

Cette pièce est inspirée de la pièce écrite de Germaine Tillion, « Le Verflugbar aux enfers », écrite lors de sa captivité au camp de Ravensbruck. Pour cette pièce et le travail réalisé autour de la transmission de l'histoire, l'association a obtenu en 2022, un prix départemental de l'initiative mémorielle délivrée par l'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite).

Le déplacement de la troupe au festival occasionne des frais supportés par l'association et les comédiens. Dans cette mesure, l'association sollicite la Ville pour une subvention exceptionnelle de 1 000 € conformément au budget prévisionnel transmis.

A noter que l'association bénéficie d'une subvention de fonctionnement annuelle de 1 000 € et de la mise à disposition de manière permanente de la Maison de l'Éléphant située au 12 rue Kléber.

Budget prévisionnel de l'évènement : 4 100 €

Subvention sollicitée : 1 000 €

Subvention proposée : 700 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer les subventions aux associations présentées ci-dessus.

TOTAL VOTANTS :	53	=	49 Conseillers Présents	+	4 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	53	=	Pour : 53	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée



Isabelle LAVEST